



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 24 juillet 2012

INFORMATION MEDIAS

Déplacement en Polynésie française du Conseil national des activités privées de sécurité du 25 au 27 juillet 2012

Une délégation du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) se rendra en Polynésie française du 25 au 27 juillet. Elle sera conduite par le préfet Jean-Yves LATOURNERIE, directeur du CNAPS et composée de MM. Eric BRENDEL, Commissaire divisionnaire et directeur adjoint chargé des opérations du CNAPS et Philippe LEBLANC, chef du bureau des polices administratives au Ministère de l'Intérieur.

L'objectif de cette mission sera de mettre en place les nouveaux outils juridiques applicables aux acteurs de la sécurité privée (dirigeants et salariés) afin de professionnaliser le secteur et mieux encadrer la formation des agents.

Ainsi, avant la fin de l'année 2012, les agents de sécurité privée (gardiennage, transport de fonds, protection des personnes et sûreté aéroportuaire) devront être titulaires d'un agrément et d'une carte professionnelle délivrés par une commission locale composée de représentants de l'Etat et des professionnels de la sécurité privée.

Mercredi 25 juillet, la délégation débutera par une réunion de travail et la visite de deux sites :

- Réunion avec les services de sécurité de l'Etat et du Parquet à 10h00 à la Résidence du Haut-Commissaire
- Déplacement au centre commercial « Vaima » (Papeete) et rencontre avec les agents de sécurité à 14h00
- Visite de l'entreprise « Tahiti Valeurs » (transport de fonds) à 16h00 à Punaauia

Jeudi 26 juillet, la délégation participera à deux réunions de travail :

- avec les professionnels de la sécurité privée à 8h00 à la Résidence du Haut-Commissaire
- avec les organismes de formation locaux et le service de la formation de la Polynésie française (SEFI) à 14h30 à la Résidence du Haut-Commissaire

Vendredi 27 juillet, aura lieu une réunion de travail « sûreté aéroportuaire » avec les services de l'Etat et les prestataires sûreté de la plate-forme de Tahiti Faa'a, suivie d'une visite des installations de sûreté à 9h00 à l'aéroport de Tahiti Faa'a.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr